

## FICHE INFORMATION PRESSE

### Permis de Bosser

#### ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE CITOYENNE

Plus de 80% des personnes en parcours d'insertion invoquent la mobilité comme frein à l'emploi et 60% des salariés des Ateliers et Chantiers d'Insertion n'ont pas le permis de conduire.

Au-delà de l'aspect financier, les aléas connexes, les difficultés d'apprentissage, le manque de maîtrise du français voire parfois le peu d'expérience de l'usage de la chaussée rendent l'obtention du permis de conduire très difficile pour ces publics.

Depuis 2017, la Ville de La Roche-sur-Yon expérimente une action innovante d'« Accompagnement à la mobilité citoyenne » visant à faire obtenir le permis de conduire à 9 salariés des structures d'insertion yonnaises.

Cette action combine soutien aux démarches administratives, apprentissage des règles d'usage de la voie publique, intégration des comportements responsables, expériences de conduites (vélo, voiture à boîte automatique, voiture à boîte manuelle) et accompagnement aux épreuves du code et de la conduite.

Cette action est le fruit d'un partenariat entre les structures d'insertion yonnaises, le service Emploi insertion de l'Agglomération, le Conseil Départemental, les associations AGIRabcd et Centre vélo, une Auto Ecole Yonnaise.

#### Les moyens :

La coordination de l'action est co portée par l'animateur de la Commission Locale d'Insertion du Département et le responsable des Ateliers et Chantiers d'insertion de la Ville.

Les coûts pédagogiques sont cofinancés par Pôle emploi (financement du permis de conduire), les salariés en insertion (financement additionnel du surcoût de formation), le Conseil Départemental de la Vendée (formation aux premiers secours).

En amont de la formation proprement dite, les salariés candidats bénéficient d'une formation aux déplacements vélo en cadre urbain et une préformation au code de la route (vocabulaire spécifique) avec l'association AGIRabcd.

La formation s'appuie sur la dynamique collective. La continuité du parcours est garantie par l'accompagnement socioprofessionnel des structures d'insertion.

Cette formation est en partie organisée sur le temps de travail des salariés.

### **Résultats:**

Une première session a commencée fin 2017. A ce jour, tous ont obtenu le code 8 (sur 9) ont obtenu la conduite (1 passe l'examen prochainement).

Un second groupe a débuté à l'été 2018. A ce jour, 6 sur 8 ont réussis l'épreuve du code. 2 d'entre eux passeront l'examen de conduite d'ici le mois prochain.

---

### **CONTACTS PRESSE**

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 – [karine.durquety@larochesuryon.fr](mailto:karine.durquety@larochesuryon.fr)

BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – [yan.balat@larochesuryon.fr](mailto:yan.balat@larochesuryon.fr)

Hôtel de ville – Place Napoléon – BP 829 - 85 021 La Roche-sur-Yon cedex

[www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)